

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : Euler Hermes France

Produit : Cover One

Etablissement principal en France de la compagnie d'assurance belge Euler Hermes SA, immatriculé au RCS de Nanterre B sous le numéro 799 339 312

Les informations contractuelles complètes sur le produit d'assurance Cover One sont contenues dans les conditions générales et particulières de la police Cover One version du 17 août 2018 communiquées à l'assuré.

De quel type d'assurance s'agit-il?

La police Cover One permet à l'assuré d'être garanti des pertes financières qu'il subit du fait de l'interruption ou du non-paiement du contrat commercial garanti qu'il a conclu avec son client (acheteur) privé ou public.



Qu'est-ce qui est assuré?

- ✓ Vos pertes issues de l'interruption du contrat garanti en cas de survenance de certains événements :
- ✓ Un acte ou une décision d'un gouvernement du pays de l'assuré ou du pays du risque ou du pays de l'acheteur
- ✓ La guerre, la révolution, l'insurrection dans le pays de l'assuré ou dans le pays du risque ou dans le pays de l'acheteur
- ✓ Le non-transfert et/ou l'inconvertibilité d'une devise
- ✓ La procédure collective de l'acheteur
- ✓ La non-exécution d'une décision de justice, la résiliation arbitraire ou le non-respect du contrat commercial par l'acheteur public
- ✓ Vos pertes issues du non-paiement de la créance par votre acheteur privé ou public



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

- ✗ Vos pertes
- ✗ - qui n'entrent pas dans le champ d'application de la police Cover One
- ✗ - issues de votre impossibilité d'honorer vos engagements contractuels au titre du contrat garanti
- ✗ - d'exploitation
- ✗ - provenant d'un manque à gagner
- ✗ - issues d'un contrat commercial conclu avec une personne physique



Y a-t-il des exclusions à la couverture?

- ! Vos pertes du fait :
- ! – d'une guerre impliquant l'un des pays suivants: les Etats-Unis d'Amérique, la France, le Royaume-Uni, la République populaire de Chine et la Fédération de Russie.
- ! – d'un embargo, d'actes de terrorisme, d'une rébellion, d'hostilités, d'une révolution, d'un sabotage, vandalisme, acte de piraterie dans un pays autre que le vôtre, celui de votre acheteur, ou du risque :
- ! – de catastrophes naturelles et phénomènes d'origine nucléaires
- ! - Les Fluctuations de change et dévaluations monétaires
- ! – d'un contrat commercial conclu avec une entreprise avec laquelle vous avez des liens juridiques ou financiers
- ! – du non respect par vous de réglementation applicable, notamment en matière de sanctions économiques



Où suis-je couvert(e)?

- ✓ Lorsque le risque garanti au titre de la police Cover One se réalise dans l'un des pays suivants : votre pays, le pays de vos acheteurs privés ou publics ou le pays du risque c'est-à-dire le pays dans lequel s'exécute le contrat commercial garanti.



Quelles sont mes obligations?

- Garantir l'exhaustivité et l'exactitude des informations contenues dans le questionnaire d'assurance.
- Se comporter à tout moment comme si vous n'étiez pas garanti par la police Cover One.
- Respecter l'ensemble des dispositions contractuelles de la police Cover One pour bénéficier de la garantie notamment verser à l'assureur toutes les sommes qui lui sont dues (primes, frais, sommes recouvrées éventuelles revenant à l'assureur) et adresser dans les délais de celle-ci la menace et déclaration de sinistre.



Quand et comment effectuer les paiements?

- La prime doit être payée dans sa totalité et d'avance à réception de la facture par prélèvement ou virement SEPA.
- Les autres frais dans les délais prévus à réception de la facture



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin?

- La garantie d'assurance prend effet à la date indiquée aux Conditions Particulières sous réserve de l'encaissement de la totalité de la prime par l'assureur et prend fin à l'échéance de la garantie accordée



Comment puis-je résilier le contrat?

- La garantie est ferme et non-résiliable, la prime est payable d'avance et il n'y a pas de résiliation anticipée de la police. Elle prend fin à la date contractuellement prévue sans possibilité de renouvellement tacite.